

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

**OBJET :**  
**Ouverture anticipées  
des dépenses  
d'investissement 2025 –  
budget PRINCIPAL**

**SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 11 décembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,  
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,  
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,  
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry  
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard  
DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe  
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;  
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT ;  
Farida LAID à Francis ROUX ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Francis ROUX

**OUVERTURE ANTICIPÉES DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 – BUDGET PRINCIPAL**

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Considérant** qu'il est proposé d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2025 avant le 15 avril 2025, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») ;
- **Considérant** que pour le budget principal, les crédits ouverts en dépenses d'investissement 2024 (hors restes à réaliser) étant de 6 864 649,32 €, il est proposé la répartition suivante :

Chapitre	Nature	Montant en Euros
Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles	202 – Frais d'études, élaboration et modification documents d'urbanisme	17 500,00 €
	2031 – Frais d'études	2 410,00 €
	2051 – Concessions et droits similaires	3 630,00 €
<b>Sous total chapitre 20</b>		<b>23 540,00 €</b>
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	20422 – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	9 540,00 €
<b>Sous total chapitre 204</b>		<b>9 540,00 €</b>
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	2111 – Terrains nus	11 025,00 €
	2128 – Autres agencements et aménagements	24 760,00 €
	2152 – Installation de voirie	4 660,00 €
	21534 – Réseaux d'électrification	78 130,00 €
	21568 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 700,00 €
	215731 – Matériel et outillage de voirie : Matériel roulant	9 525,00 €
	215738 – Matériel et outillage de voirie : Autre matériel	2 500,00 €
	21578 – Autre matériel technique	2 690,00 €
	2158 – Autres installation, matériel et outillages techniques	7 010,00 €
	21621 – Biens historiques et culturels : Biens sous-jacents	370,00 €
	21828 – Autres matériels de transport	17 500,00 €
	21831 – Matériel informatique scolaire	2 670,00 €
	21838 – Autre matériel informatique	34 310,00 €
	21841 – Matériel de bureau et mobilier scolaires	250,00 €
	21848 – Autres matériels de bureau et mobiliers	7 620,00 €
2185 – Matériel de téléphonie	150,00 €	
2188 – Autres immobilisations corporelles	18 220,00 €	
<b>Sous total chapitre 21</b>		<b>228 090,00 €</b>
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	2312 – Agencement et aménagement de terrain	263 035,00 €
	2313 – Constructions	1 004 600,00 €
	2315 – Installations, matériel et outillage techniques	102 860,00 €



Ville de Thiers

C.M. 17.12.24

- N°31-

	238 – Avances versées sur immobilisations corporelles	41 750,00 €
<b>Sous total chapitre 23</b>		<b>1 412 245,00 €</b>
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	27638 – Autres établissements publics	5 670,00 €
<b>Sous total chapitre 27</b>		<b>5 670,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>1 679 085,00 €</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE, Philippe BARRAU) :**

- **Autorise** le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2025, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette »), telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance

Francis ROUX

Le Maire,

Stéphane RODIER